



AVOCATS LIBERTÉ

OFFRE DE COLLABORATION

AVOCAT - AVOCATE EN DROIT COMMERCIAL ET DES AFFAIRES

CONTRAT DE COLLABORATION LIBERALE A TEMPS PLEIN A RENNES,

AU SEIN DU CABINET AVOCATS LIBERTE

Si notre proposition vous intéresse, vous intégrerez comme avocat – avocate le pôle droit des affaires pour travailler plus spécifiquement aux côtés de Maître Guillaume BROUILLET, avocat spécialiste en droit commercial, des affaires et de la concurrence avec la qualification spécifique procédures collectives .

FORMATION REQUISE :

Une formation en droit commercial et en procédure civile, et si possible une expérience en droit des contrats, des sociétés ou des procédures collectives.

MISSIONS PRINCIPALES :

La gestion de dossiers en matière de contentieux civil et commercial et en droit des procédures collectives est effectuée en autonomie ou selon les besoins en binôme avec l'un ou l'autre des associés du pôle droit des affaires.

Les affaires civiles et commerciales sont traitées essentiellement devant les tribunaux de commerce ou judiciaire de la Région Bretagne et Pays de la Loire, ainsi que devant les Cours d'appel de RENNES, CAEN ou ANGERS.

MODALITES D'EXERCICE :

Un contrat de collaboration libéral à temps plein.

Pour un lieu d'exercice basé à RENNES, 32 rue de Redon, à proximité immédiate de la Cité judiciaire.

Vous disposerez d'un bureau, d'une salle de réunion et de tous les moyens pour travailler et développer votre clientèle personnelle.

Le montant de la rétrocession est à discuter en fonction de votre profil et de vos expériences, ainsi que de vos attentes.

Au plaisir de vous rencontrer pour échanger de vive voix !

Pour découvrir notre cabinet : www.avocatsliberte.fr